



LA PLATEFORME.BE

LES FILMS DE LA FÉDÉRATION WALLONIE - BRUXELLES



Une plateforme vidéo exclusivement dédiée aux **opérateurs socio-culturels** et aux **enseignants** de la Fédération Wallonie-Bruxelles

- **Visionnez** des films belges
- **Préparez** votre programmation
- **Diffusez** facilement des films en classe

Laplateforme.be, c'est quoi ?

Créée à l'initiative du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Cinémathèque FWB et de PointCulture, Laplateforme.be est la vitrine de promotion des films de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Accessible depuis juillet 2011, Laplateforme.be propose un catalogue important de films documentaires belges produits de 1990 à aujourd'hui. Elle est ouverte depuis 2018 aux courts et longs métrages de fiction et d'animation.

Que propose-t-elle ?

- Un catalogue très riche de films belges, tous genres et formats confondus, accessibles gratuitement en ligne et en streaming;
- des fiches de films;
- des fonctionnalités spécifiques pour les enseignant(e)s;
- des cycles thématiques;
- un travail éditorial ciblé autour de thématiques en lien avec l'actualité;
- des liens vers des opérateurs en éducation au cinéma;
- ...

Quels sont ses objectifs ?

Laplateforme.be vise à promouvoir les films produits au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles auprès du secteur socioculturel et pédagogique et à inciter ses acteurs à les programmer dans le cadre de projections publiques et/ou scolaires.

Outil de promotion, et de diffusion pour le cas spécifique des enseignants, Laplateforme.be n'intervient pas comme distributeur mais plutôt comme une vitrine dynamique de la production cinématographique et audiovisuelle. Interface entre les utilisateurs et les ayants droits des films, elle n'intervient et n'intercède ni dans les négociations relatives aux coûts d'acquisition et/ou de location du support ni dans celles relatives à la rétribution des droits d'auteurs liés à une projection publique de l'œuvre.

À qui s'adresse-t-elle ?

Laplateforme.be s'adresse exclusivement aux opérateurs du secteur socioculturel et aux enseignants de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Par opérateur socioculturel, on entend les centres culturels, les associations (jeunesse, éducation permanente, éducation aux médias), les bibliothèques publiques, les mouvements de jeunesse, les musées, les centres de documentation, les télévisions locales, les festivals belges, les salles du réseau art & essai et les ciné-clubs.

Par enseignants, on entend tous les professeurs et éducateurs du monde enseignant, tous réseaux et niveaux confondus en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Comment ça marche ?

L'utilisateur s'inscrit en ligne. Après vérification, un compte lui est octroyé ou pas.

Grâce à ce compte personnel et sécurisé, **l'utilisateur peut visionner le film de son choix** (en streaming, basse résolution, fenêtre réduite), **ou un extrait de celui-ci**, en marge duquel seront disponibles toutes les informations pratiques relatives à l'ayant droit (producteur, distributeur...) du film.

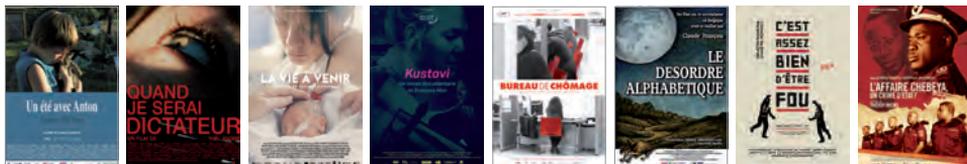
Il **pourra ensuite**, s'il le souhaite, **se procurer le support matériel du film qui l'intéresse en prenant directement contact avec l'ayant-droit** ou par tout autre moyen d'acquisition légal (ex: emprunt à PointCulture, achat en magasin...).

Une fois le support matériel acquis, l'utilisateur reste soumis à la loi du 30 juin 1994 relative au droit d'auteur et aux droits voisins qui l'autorise à projeter un film sans demander d'autorisation à l'ayant droit ou s'acquitter de droits à condition que la projection soit :

- gratuite (aucun droit d'entrée n'est exigé) ;
- privée ;
- effectuée dans le cercle de famille ou dans le cadre d'activités scolaires selon les termes de l'exception pédagogique visée à l'article 22, §1er, 3° de la loi du 30 juin 1994 sur le droit d'auteur et les droits voisins.

Dans le cas où l'utilisateur veut procéder à une **projection publique** du film, il devra contacter l'ayant droit afin de lui demander l'autorisation et devra s'acquitter du montant des droits d'auteurs liés à cette projection publique.

Tous les films présents sur laplateforme.be sont reconnus RACC (Réseau d'Action Culturelle Cinéma - www.racc.be) et peuvent sur demande faire l'objet d'un remboursement d'une partie ou de la totalité des frais des droits de projection.



En savoir plus :

www.laplateforme.be

info@laplateforme.be

www.facebook.com/Laplateforme.be

LA PLATEFORME.BE
LES FILMS DE LA FEDERATION WALLONIE - BRUXELLES

VOUS ÊTES UN OPÉRATEUR-ANIMATEUR SOCIO-CULTUREL

Que vous propose Laplateforme.be ?

En tant qu'opérateurs et animateurs du secteur socioculturel en Fédération Wallonie-Bruxelles, Laplateforme.be vous propose :

- un accès facilité et sécurisé à un important catalogue de films représentatifs de la production cinématographique et audiovisuelle en Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- la possibilité de **visionner gratuitement, à titre de consultation, les films en entier (ou les extraits) en streaming**, en basse résolution et sur une fenêtre à taille réduite ;
- les informations sur les films présents dans le catalogue (fiches techniques, articles, coupures presse, dossiers pédagogiques) ;
- une recherche multicritères (mots-clés, thématiques, titres, réalisateurs,...) ;
- des propositions de cycles et de programmes de type "clé sur porte" autour de thématiques spécifiques en lien avec l'actualité ;
- des informations sur l'actualité du cinéma en Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- un travail éditorial ciblé autour des thématiques en lien avec l'actualité ;
- des liens vers les partenaires de Laplateforme.be ;
- des liens vers la plateforme commerciale de V&D Universciné.be et vers la médiathèque PointCulture dès lors que le film présent sur Laplateforme.be se retrouve également dans leurs catalogues respectifs ;
- des invitations à participer à des opérations initiées par le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel telles que Le Mois du Doc, Le Jour le plus court ou La fête de la Fédération Wallonie-Bruxelles - volet cinéma.

Pour les projections publiques, les opérateurs et animateurs du secteur socio-culturel sont redirigés vers les coordonnées de l'ayant-droit pour en obtenir la copie et pour s'acquitter des droits de projection.



VOUS ÊTES UN(E) ENSEIGNANT(E)

Que vous propose Laplateforme.be ?

Les enseignant(e)s de la Fédération Wallonie-Bruxelles, tous niveaux et réseaux confondus, bénéficient des mêmes offres que les opérateurs et animateurs du secteur socioculturel.

De par leur statut spécifique, les enseignant(e)s bénéficient également de services supplémentaires, tels que la possibilité de :

- **diffuser gratuitement et en streaming les films** en haute définition afin de pouvoir les montrer à leurs élèves **dans le cadre d'activités scolaires en classe** ;
- élaborer des playlists composées d'extraits de films ;
- télécharger des dossiers pédagogiques lorsque ceux-ci sont disponibles ;
- commenter des films et uploader des documents en vue de partager leurs expériences avec leurs collègues ;
- disposer de liens renvoyant vers les opérateurs d'éducation au cinéma susceptibles de permettre à l'enseignant(e) d'emmener sa classe en salle, de bénéficier d'un dossier pédagogique ou de conseils et/ou d'animations de la part d'opérateurs reconnus par la FWB ;
- participer à des opérations de promotion du cinéma belge initiées par le Centre du Cinéma et ses partenaires telles que Cinéastes en classe, Le Prix des Lycéens (Cinéma), La Regarderie.

Pour les diffusions dans le cadre scolaire, l'enseignant(e) a, en vertu de l'exception pédagogique (voir ci-dessous), directement et gratuitement accès au film dans une version haute définition pour le projeter à ses élèves en classe. L'accès aux films, au format HD, repose sur un système de restrictions horaires.

Le cas particulier des écoles

Au vu de l'exception pédagogique visée à l'article 22, §1er, 3° de la loi du 30 juin 1994 sur le droit d'auteur et les droits voisins, aucune autorisation de l'auteur et aucun droit n'est dû pour une projection gratuite et privée effectuée dans le cadre d'activités scolaires (cela vise le professeur qui montre un film gratuitement à ses élèves dans le cadre des activités scolaires).

Par contre, dans le cas d'une projection payante et/ou ouverte aux parents ou à un public plus large que les élèves et le corps professoral dans le cadre des activités scolaires, l'autorisation et l'acquisition des droits de projection (qui peuvent être payants) doivent être obtenus auprès de l'ayant droit.

Compte tenu de la difficulté pour un professeur d'obtenir un budget même minime pour l'acquisition d'un film et/ou le paiement des droits d'auteurs en cas de projection publique et/ou payante, les montants convenus entre l'école et l'ayant-droit pourront, à la demande de l'enseignant, être pris en charge par la Cinémathèque de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ceci en vue de faciliter la démarche de découvertes des films belges pour les écoles tout en garantissant, le cas échéant, le retour financier pour l'ayant-droit.

ÉDUCATION AU CINÉMA



La documentariste Anne Lévy-Morelle rencontre une classe de 4^e primaire à l'école Sainte-Ursule de Bruxelles.

Présenter et analyser le film, créer un débat et un échange... cela demande de la préparation et un peu d'habitude.

Le **Conseil Supérieur de l'Éducation aux Médias** (CSEM) peut vous orienter vers des outils et des opérateurs proposant des activités cinéma pour tous types de public, et particulièrement le public scolaire. La plupart de ses membres proposent également des formations à l'animation.
www.csem.be

Les opérateurs membres du CSEM-cinéma :

- **ACMJ (Action Ciné Média Jeunes asbl)** www.acmj.be - info@acmj.be
- **CAF (Centre d'Autoformation et de formation continue)**
www.lecaf.be - secretariat@lecaf.be
- **Centre Audiovisuel Liège** www.cavliege.be - cav.liege@sec.cfwb.be
- **Cinémathèque de la Fédération Wallonie-Bruxelles**
www.cinematheque.cfwb.be - cinematheque@cfwb.be
- **Les Grignoux** www.grignoux.be - contact@grignoux.be
- **Loupiote asbl** www.loupiote.be - info@loupiote.be
- **Media Animation asbl** www.media-animation.be - info@media-animation.be
- **PointCulture Service Éducatif & Médiation culturelle**
www.pointculture.be - pointculture@pointculture.be

et

- **Service de Culture Cinématographique de la Cinematek**
www.cinematek.be - scc@cinematek.be

CINÉASTES EN CLASSE

Initiative du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel, l'opération Cinéastes en classe permet aux professeurs de l'enseignement fondamental et secondaire en Fédération Wallonie-Bruxelles, tous réseaux confondus, d'inviter sans aucun frais et à la période qui leur convient, des cinéastes professionnels pour une rencontre avec leurs élèves.

Les objectifs de cette visite peuvent être tant une initiation au monde du cinéma que l'explication du métier du cinéaste rencontré ou encore un soutien à la réalisation d'un projet cinéma scolaire.

Qu'entend-on par cinéastes ?

Les intervenants sont tous des cinéastes professionnels de la Fédération Wallonie-Bruxelles, tous métiers confondus. Une liste nominative de cinéastes volontaires est disponible sur le site www.cineastesenclasse.be.

L'enseignant(e) s'engage à faire visionner aux élèves de sa classe l'œuvre ou un film précis du cinéaste avant la rencontre.

Quand faire la demande ?

Quand vous le voulez. L'opération Cinéastes en Classe fonctionne toute l'année. Adressez-nous votre demande au moins 2 semaines avant la visite souhaitée.

Peut-on faire plusieurs demandes par an ?

Oui, c'est tout à fait possible pour autant que les cinéastes soient disponibles. Le nombre d'interventions par cinéaste est limité à 10 par année civile.

Faut-il payer quelque chose ?

Non, le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel prend en charge les coûts liés au défraiement et au déplacement des cinéastes. L'école ne débourse donc rien.

En savoir plus :

www.cineastesenclasse.be

www.facebook.com/cineastesenclasse

Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Contact: Roch Tran

Tél: 02/413 28 67

Email: roch.tran@cfwb.be



LE RÉSEAU D'ACTION CULTURELLE-CINÉMA (RACC)

Initiative de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Commission Communautaire française, le RACC vise à valoriser la diffusion de films contemporains, toutes nationalités confondues, par le biais d'utilisateurs culturels tels que les organisations, mouvements, groupes conventionnés, maisons de la culture, foyers culturels, maisons de jeunes, ciné-clubs (y compris ciné-clubs scolaires), écoles... à l'exclusion des sociétés commerciales ou d'associations à buts lucratifs.

Les films reconnus par le RACC peuvent être subsidiés à concurrence de 100% ou de 50% des frais des droits de projection (montant hors T.V.A.):

- 100% pour les films:
 - aidés par la Fédération Wallonie-Bruxelles de tout format
 - repris sur Laplateforme.be
 - repris dans les catalogues de longs métrages, courts métrages et documentaires du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel
- 50% pour les films:
 - non aidés par la Fédération Wallonie-Bruxelles sélectionnés par le RACC
 - de la Cinémathèque royale (en décentralisation)
 - du Centre du Film sur l'Art (www.centredufilmsurlart.com)

Comment faire la demande ?

Après la projection du film, renvoyez le formulaire de remboursement à télécharger sur le site www.racc.be complété et accompagné de la facture et de la preuve de paiement à :

Pour les associations organisant leurs activités en Wallonie :

Administration Générale de la Culture de la FWB

Service Général de l'Audiovisuel et des Médias

Xavier D'HONT

44, Bd. Léopold II - 1080 Bruxelles

Tél. : 02/413 23 67 | xavier.dhont@cfwb.be

Pour les associations organisant leurs activités en région bruxelloise :

Commission communautaire française (COCOF)

Service Audiovisuel

Patrick MATTHYS

42, rue des Palais - 1030 Bruxelles

Tél. : 02/800 83 55 | pmatthys@spfb.brussels

En savoir plus : www.racc.be | www.facebook.com/RaccBxlWallonie

Laplateforme.be est une initiative du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Cinémathèque FWB et de PointCulture



Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Boulevard Léopold II, 44
1080 Bruxelles

info@laplateforme.be

Tél. : +32 02 413 28 67

www.audiovisuel.cfwb.be



La Cinémathèque de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Boulevard Léopold II, 44
1080 Bruxelles

cinematheque@cfwb.be

Tél. : +32 02 413 37 43

www.fw-b.be - culture.be

www.cinematheque.cfwb.be



PointCulture

Service éducatif & de la Médiation culturelle
Place de l'Amitié, 6
1160 Bruxelles

bruno.hilgers@pointculture.be

Tél. : +32 02 737 19 30

www.pointculture.be